

Programme local de prévention des déchets de Paris (PLPD)



Août 2014

Objectif spécifique à 2020 :

- 15% de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour le secteur des déchets ménagers
 - 30 000 tonnes via la consommation des ménages
 - 8 000 tonnes via le réemploi et la réparation
 - 10 000 tonnes via la responsabilité du producteur

25%

à 2020



© Mairie de Paris

- 7% de réduction des gaz à effet de serre entre 2004 et 2009
- 35 kg de déchets en moins par habitant entre 2006 et 2010
- 1 Programme Local de Prévention des Déchets 2011-2015 de 17 actions
- 118,9 millions d'euros de participation au SYCTOM
- 17 entreprises et établissements publics engagés dans la réduction des déchets
- 12 établissements scolaires engagés dans une expérimentation de lutte contre le gaspillage alimentaire
- 1 réseau de ressourceries parisiennes de 8 recycleries

Plan Climat Énergie de Paris

En 2013...

- Près d'1 million de tonnes d'ordures ménagères à Paris
- 489 kg de déchets/hab./an
- Plus de 187 sites de compostage collectif
- 6,2 % de déchets collectés en moins depuis 2009

Le premier Plan Climat de Paris voté en 2007 fixait comme objectif de réduire de 15 % la production des déchets ménagers et assimilés entre 2005 et 2020, soit de 84 kg par habitant sur cette période. Durant ces cinq premières années, les actions lancées par la Ville de Paris dans le cadre de son Plan de prévention des déchets 2006-2010 lui ont d'ores et déjà permis une baisse de 35 kg par habitant. **En février 2012, la Ville adoptait son programme local de prévention des déchets 2011-2015 (PLPD) riche de 17 actions concrètes et locales.** Son but : atteindre l'objectif national de 7 % de réduction des déchets ménagers et assimilés (hors objets encombrants). Avec une baisse de 6,2% des déchets collectés entre 2009 et 2013, Paris a presque atteint son objectif.

Des catégories de déchets représentant $\frac{3}{4}$ du potentiel de réduction des déchets à Paris ont été identifiées comme cibles prioritaires : déchets d'emballages (40% des déchets collectés), déchets alimentaires (double de la moyenne nationale), papiers, cartons, textiles et plastiques.

Pour parvenir à l'objectif, la Ville mobilise sur :

- **La sphère habitat** : plusieurs campagnes de sensibilisation, avec le concours d'associations via de réguliers appels à projets, sont ou ont été menées autour de l'éco-consommation, du gaspillage alimentaire, de la seconde vie des déchets et de la création de ressourceries (troc, réemploi, réparation), ainsi que des opérations de compostage en pied d'immeuble, réemploi des textiles via la pose de conteneurs sur la voie publique... dans le but de sensibiliser les Parisiens au plus près de leur lieu de vie.
- **La sphère publique** : Paris agit sur sa production des déchets par des projets pédagogiques ou en étant accompagné (« Opération établissement engagé »), accueille des animations sur la prévention des déchets et relaie des messages de prévention via les principaux services publics de santé et les établissements scolaires.
- **La sphère professionnelle** : depuis 2013, 10 entreprises engagées bénéficient de l'accompagnement d'un bureau d'étude pour diagnostiquer leur production de déchets et leur proposer un programme d'actions personnalisées. Certaines entreprises agissent également volontairement sur leur production de déchets et sont à l'origine d'initiatives comme les traiteurs solidaires ou l'action du SYNHORCAT – Syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafetiers, traiteurs ; tandis que d'autres acceptent de relayer les messages de prévention auprès de leurs clients. Des entreprises de la distribution, des commerces et des restaurants sont aussi sensibilisés à l'éco-consommation.

Enfin, le programme de prévention de réduction des déchets s'appuie sur **l'Observatoire de la réduction, du réemploi et du recyclage des déchets, O3R, créé en 2010**. Cet observatoire a vocation à animer et mobiliser un réseau de professionnels, d'élus et d'associations impliqués dans la gestion des déchets.

La **réflexion sur l'utilisation du processus de méthanisation** pour la production de biogaz comme autre moyen de valorisation des déchets, débutée en 2007, se concrétise peu à peu.

Focus

L'Observatoire réduction, réemploi, recyclage : l'O3R

Lieu de réflexion, de concertation et de décision sur tous les aspects de la prévention des déchets (production, distribution, consommation) ; l'Observatoire de la réduction, du réemploi et du recyclage des déchets a été créé en 2010. L'Observatoire anime un réseau de professionnels, d'élus et d'associations actives impliqués dans une gestion durable des déchets. Il se réunit une fois par an et a pour mission de :

- mettre en cohérence et en visibilité toutes les actions déjà expérimentées sur le territoire parisien en termes de réduction des déchets ;
- conduire une politique globale "3R", fondée à la fois sur la priorité de la réduction des déchets et du réemploi tout en renforçant les efforts pour améliorer le recyclage ;
- faire vivre un réseau d'échanges et de concertation avec l'ensemble des acteurs ;
- compiler les données et les indicateurs de suivi.

[En savoir plus sur l'O3R](#)

Les recycleries

La première recyclerie de la capitale, labellisée ressourcerie, a été inaugurée en 2007 à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement. Fin mai 2014, ce sont 8 structures soutenues par la Mairie de Paris qui collectent favorisant ainsi le tri, réemploient et valorisent les objets dont les usagers souhaitent se débarrasser.

[En savoir plus sur les ressourceries sur paris.fr](#)

L'expérimentation de collecte pneumatique souterraine des déchets

- 2 km maximum entre une borne et le terminal de collecte
- 20 millions d'euros : coût du projet auquel il faut ajouter 600 000 euros de fonctionnement par an, 13% de plus que pour une collecte traditionnelle mais avec des bénéfices évidents en termes d'impact environnemental
- 50 cm de diamètre pour les canalisations souterraines en acier évacuant les ordures
- 70 km/h : vitesse moyenne de circulation des sacs-poubelle dans le réseau
- 140 bornes dans les immeubles en 2018, près de 60 pour les commerçants et 20 autres réparties sur le domaine public

Depuis le début de l'année 2014, les habitants d'un nouvel éco-quartier au nord de Paris disposent d'un système inédit de collecte pneumatique souterraine des déchets. Une expérimentation qui concernera à terme les 19 000 usagers du quartier. Aujourd'hui, 2 tonnes de déchets sont évacuées chaque mois, en 2018, ce seront 300 tonnes.

Grâce à ce système innovant, les ordures ménagères et les recyclables sont acheminées via un flux d'air à près de 70 km/h dans des conduites souterraines jusqu'à la centrale d'aspiration située en bordure du boulevard périphérique à plus d'un kilomètre de là. L'air ayant servi à aspirer les déchets est épuré avant d'être rejeté dans l'atmosphère.

Compactées dans des conteneurs, les ordures sont ensuite chargées sur des camions-poubelle en direction des usines d'incinération et de recyclage les plus proches. Les bénéfices de ce système de collecte sont la réduction des passages des camions-poubelle, le décongestionnement du trafic, la place retrouvée sur l'espace public libéré des poubelles, la diminution du bruit et de la pollution.

Des techniciens assurent le pilotage et la surveillance du système. Si nécessaire, ils peuvent déclencher des collectes supplémentaires aux deux aspirations quotidiennes programmées, intervenir à distance en cas de dysfonctionnement ou isoler une partie du réseau pour réparer un tronçon.

[Lire l'actualité sur paris.fr](#) 25/09/13

[Lire l'actualité \(2\) sur paris.fr](#) 06/02/14

En savoir plus

[Lire l'actualité « Nos poubelles sont au régime minceur »](#) (11/03/14)

[Découvrir la campagne éco-gestes « Moins de déchets c'est mieux »](#) de la Mairie de Paris

[Lire le Plan de prévention des déchets pour Paris 2006-2010](#)

[Lire le rapport annuel 2012 de la gestion des déchets à Paris](#)

[Lire la synthèse publique du Programme local de prévention des déchets de Paris 2011-2015](#)

Les engagements de l'administration parisienne pour la réduction des déchets

Objectif Plan Climat Énergie de Paris : réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020

- **Réduction de papiers de 75%, gain 550 teqCO₂**
- **Réduire de 15% la production de déchets, gain 500 teqCO₂**

La collectivité est aussi impliquée pour elle-même et se veut écoexemplaire dans la réduction de ses propres déchets avec l'utilisation rationalisée du papier, développement des e-formations, dématérialisation des actes administratifs... Deux mairies d'arrondissements et un restaurant administratif participent à l'opération « Etablissement public engagé ».